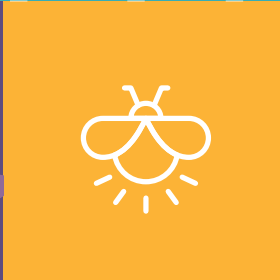


LA VILLE NATURE

UN DÉFI À PORTÉE DE MAIN



PENSONS LA VILLE DE DEMAIN AVEC LES INFRASTRUCTURES VERTES !



Demain, qui tolérera encore de vivre et de travailler en ville si la qualité de vie continue de s'y dégrader ?

Les récents épisodes de canicule ont rappelé l'importance du végétal en milieu urbain. Lorsqu'il est considéré comme un élément structurant des aménagements, le vivant permet de lutter efficacement contre les îlots de chaleur, la pollution et les inondations.

Ces phénomènes récurrents sont amplifiés par l'accumulation d'infrastructures techniques, apportant chacune un nombre très limité de services et rendant les villes plus vulnérables que jamais.

Alors que les citoyens plébiscitent la présence de végétal dans leur quotidien, il est urgent de s'appuyer sur les infrastructures vertes pour penser la ville de demain. Par-delà leurs apports écosystémiques, les aménagements paysagers permettent de revitaliser des quartiers comme les centres-villes ainsi que les mobilités dans les agglomérations, de repenser les connexions sur les territoires et d'améliorer le cadre de vie. Ils sont pensés et mis en œuvre par des professionnels soucieux de conjuguer esthétique, lien social, biodiversité et maîtrise des dépenses.

Ensemble, contribuons au changement de modèle qui s'impose : construisons la ville avec la nature et non pas à la place de la nature !

La volonté politique existe, les solutions aussi. Il est temps de les découvrir et de les mettre en pratique !

PENSER AUTREMENT LA NATURE EN VILLE

Pollution, inondations et îlots de chaleur font partie des problèmes récurrents auxquels sont confrontés les citoyens.

Des aléas qui peuvent être réglés, voire supprimés, grâce à la nature utilisée comme infrastructure, moins coûteuse et plus durable que les solutions classiques.

1 Français sur 2 pense que la ville du futur sera végétale et écologique¹.

À trop considérer le végétal comme une variable d'ajustement, les acteurs de la ville se sont progressivement éloignés des attentes des citoyens. Aujourd'hui, 92 % de ces derniers estiment qu'il « n'y a pas assez de nature en ville » et attendent de la ville du futur qu'elle soit écologique (59 %) et végétale (49 %). Il est urgent de réintégrer le vivant à la ville pour corriger ses difficultés, améliorer le cadre de vie de ses habitants et renforcer l'attractivité des territoires. La ville peut pleinement compter sur les services écosystémiques rendus par la nature : infiltration naturelle des eaux, rafraîchissement, filtrage des polluants atmosphériques.

Engager la transition écologique avec les professionnels du paysage et du végétal

Initier une véritable transition écologique, où le vivant devient partie intégrante de la ville, est une demande sociale. Pour y répondre, les compétences techniques doivent être portées par des professionnels, capables de maîtriser ces fonctions « naturelles » et de les penser en système. L'enjeu est d'établir des règles et de créer les passerelles entre le public et le privé pour assurer un renouvellement urbain viable où la nature a entièrement droit de cité. Il s'agit, pour tout aménagement, de concevoir et de financer des espaces collectifs pour la création de « communs » de nature,

Plus de **8 Français sur 10** souhaitent vivre à côté d'un espace vert¹.

quelle que soit la maîtrise d'ouvrage – publique, privée ou mixte. Les SCOT (schémas de cohérence territoriale), les PLU (plans locaux d'urbanisme), surtout à l'échelle intercommunale, ainsi que les PCAET (plans climat-air-énergie territoriaux) constituent des instruments de régulation précieux pour rendre concrète une indispensable ambition politique. Il convient de limiter au minimum la consommation et l'artificialisation des sols naturels et même d'en reconquérir. Pour cela, il est essentiel de faire participer les paysagistes concepteurs à la rédaction des documents d'orientation.

Une gestion anticipée et mise en œuvre sur le long terme

Pour être bénéfique à la ville, l'intégration du végétal doit être pensée en amont des projets urbains. Or, elle est trop souvent vue comme la dernière touche d'un projet d'aménagement. C'est tout l'inverse qu'il convient de faire pour améliorer le fonctionnement des villes : végétal et aménagements paysagers doivent être prévus dès la programmation. Anticiper les coûts associés à l'entretien du vivant est à la fois un gage de succès et un bon calcul économique au regard des bienfaits multiples que végétal et paysage apporteront pendant des années.

Pour **6 Français sur 10**, créer de nouveaux espaces verts doit être la priorité n°1 des municipalités¹.

93 % des Français considèrent que l'accès aux espaces verts est un droit civique⁴.

Près de **7 jeunes urbains sur 10** (< 35 ans) considèrent que la création d'un espace vert doit être un investissement prioritaire dans leur ville¹.

92 % des Français estiment qu'il « n'y a pas assez de nature en ville »².

Avec **53 %** des suffrages, « une ville qui remet la nature au cœur de la ville » arrive en tête des critères de la ville de demain attendue par les Français³.

1. Enquête UNEP-IFOP, 2016 / « Ville en vert, ville en vie : un nouveau modèle de société ». – 2. Étude NewCorp Conseil, 2018. – 3. Enquête NewCorp Conseil réalisée en ligne du 15 au 28 décembre 2017, auprès d'un échantillon national représentatif (méthode des quotas) de 1 000 personnes âgées de 18 ans et plus. – 4. Questionnaire digital du Global Green Space Report – 2013, *Enquête de vert*, VAL'HOR.

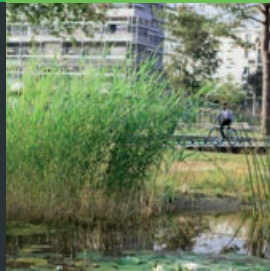
UN ÉVENTAIL DE SOLUTIONS AU SERVICE DES VILLES ET DE LEURS HABITANTS

Intégré aux aménagements urbains,
le vivant apporte des solutions
aux dysfonctionnements de la ville.



←
PAGES 8-9
AMÉLIORER
LA GESTION
DE L'EAU

↑
PAGES 10-11
RAFFRAÎCHIR
LA VILLE



→
PAGES 12-13
PRÉSERVER
LA BIODIVERSITÉ



PAGES 14-15
REVITALISER
LE CENTRE-
VILLE
↓



↑
PAGES 16-17
REPENSER
LES MOBILITÉS
AU SEIN DES
TERRITOIRES



←
PAGES 18-19
FAVORISER
LA VILLE
INCLUSIVE



AMÉLIORER LA GESTION DE L'EAU

La saturation récurrente des systèmes de canalisations oblige à repenser la gestion de l'eau. En se basant sur les mécanismes naturels, les aménagements paysagers recourent au végétal et permettent de limiter le débordement des eaux et de lutter contre les inondations.

Prévenir les inondations

Écoquartier et parc des Noés,
Val-de-Reuil, Eure (27), 13 269 habitants

Ici la nature contribue à un système d'hydraulicité douce. Ce dernier, constitué de noues végétalisées et de bras de délestage, permet une infiltration naturelle des eaux de ruissellement. Les toitures-terrasses tamponnent les eaux pluviales, avant de les rediriger vers le parc paysager qui les infiltrera.



Limiter le ruissellement des eaux et prévenir les inondations

Parc du bord de l'eau, Villeneuve-le-Roi,
Val-de-Marne (94), 20 732 habitants

Grâce à un travail de nivelage très fin, la ville a constitué un réseau de noues végétales autour du Parc du bord de l'eau, permettant ainsi à l'eau de pluie de s'infiltrer au sein de cet espace vert. Cette régulation naturelle des eaux limite dorénavant de dangereux débordements dans les quartiers alentour.



Économiser l'eau

Quartier Molière, Les Mureaux, Yvelines (78),
32 048 habitants

La gestion des eaux pluviales à la parcelle fonctionne par infiltration naturelle. Plutôt que d'évacuer l'eau par des réseaux souterrains, le projet la remet à ciel ouvert dans un ru.

BON À SAVOIR

En plus de réduire le ruissellement de l'eau, la végétation permet de filtrer, et donc de dépolluer, les eaux pluviales.

RAFRAÎCHIR LA VILLE



Les villes minérales, privées de surfaces naturelles, contribuent directement aux îlots de chaleur.

En consommant l'énergie solaire tout en créant de l'ombre, arbres et végétaux permettent de faire baisser les températures de façon efficace.

Végétaliser le centre-ville

Bar-le-Duc, Meuse (55), 15 548 habitants

La collectivité a constaté une baisse significative des températures en centre-ville pendant les canicules. La plantation d'arbres, associée à un traitement clair des zones minérales (pierres calcaires), s'est avérée efficace pour protéger les façades des rayons du soleil et offrir des zones de confort aux habitants.



Créer des oasis de fraîcheur en période estivale

Berges du Rhône, Lyon, Rhône (69), 513 275 habitants

Les berges de la ville ont été entièrement renaturalisées par des techniques de génie végétal. Promenades piétonnes et cyclistes, espaces de détente et de jeu ont été conçus comme de véritables lieux de fraîcheur et d'animation, appréciables même au cœur de la période estivale. Lors des canicules de l'été 2019, les températures y étaient nettement plus basses qu'en centre-ville.



BON À SAVOIR

En consommant une grande partie de l'énergie reçue par le rayonnement solaire et grâce à l'eau disponible dans le sol, les végétaux rafraîchissent l'air ambiant : c'est l'évapotranspiration.

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Tous les écosystèmes ont comme point de départ la présence d'eau et de végétaux. Lorsque ces éléments sont intégrés et bien gérés en milieu urbain, ils permettent aux villes de jouer un rôle positif en faveur de la biodiversité. Pour perdurer, cette dernière a également besoin de l'implication des citoyens, qui doivent être sensibilisés aux vertus du végétal.

Récréer des écosystèmes dans un milieu urbain

Les berges de Seine (rive gauche), Rouen, Seine-Maritime (76), 110 169 habitants

Les espaces autrefois délaissés en bord de Seine offrent aujourd'hui une transition douce entre les quais minéraux et le grand parc de la presqu'île Rollet. Longue de 3 km, la promenade fluviale sur les quais de la rive gauche reconnecte les deux rives du fleuve dans un cadre paysager et fluvial valorisé. La petite faune bénéficie ainsi d'un environnement naturel pour se développer.



Éduquer au végétal

Miramas, Bouches-du-Rhône (13), 25 639 habitants

Le projet local « Un jardin dans mon école » a permis la création de jardins et potagers dans une dizaine d'établissements de la commune. À l'école Jean-Macé, ce sont des élèves volontaires qui entretiennent les cultures deux heures par semaine, sans recourir aux pesticides.



BON À SAVOIR

Pour développer la présence en ville des insectes pollinisateurs, indispensables à la préservation de la biodiversité, il est nécessaire de recourir à des plantes spécifiques dites « mellifères ». Pour en savoir plus, voir la *Liste de plantes attractives pour les abeilles* publiée par VAL'HOR.

REVITALISER LE CENTRE-VILLE

L'attention portée au paysage contribue à l'amélioration du cadre de vie. Plus de huit Français sur dix souhaitent ainsi vivre à côté d'un espace vert³. Grâce à cette force d'attraction, les infrastructures végétales accompagnent la redynamisation de centres-villes ou de quartiers entiers.

Transformer un quartier par le paysage

Mons-en-Barœul, Nord (59), 20 993 habitants

Cette nouvelle composition a permis le développement des mobilités douces qui optimisent les connexions entre les quartiers, faisant renaître les activités économiques et sociales.

Le réaménagement de l'axe est-ouest de la ville redonne leur place aux piétons et valorise les façades commerciales. L'axe nord-sud a quant à lui été transformé en un parc mettant en scène l'eau et le végétal.



3. Source : Enquête UNEP-IFOP 2016 / « Ville en vert, ville en vie : un nouveau modèle de société ».

Relancer l'activité économique d'un quartier

Jardins et place de la Brèche, Niort, Deux-Sèvres (79), 58 952 habitants

Cette place ayant longtemps servi de parking a retrouvé son statut d'espace public au cœur de la ville. Sa requalification en parc urbain jalonné de promenades piétonnes a considérablement amélioré le bien-être des riverains et des usagers, et a entraîné un regain de l'activité commerciale estimé à plusieurs millions d'euros (pour les restaurants, cinéma, etc.). Une plus-value immobilière alentour est également avérée⁴.



4. VAL'HOR : évaluation grâce au Green Infrastructure Valuation Toolkit, 2018.

BON À SAVOIR

Depuis 2015, l'Interprofession VAL'HOR accompagne la mise en place en France d'un outil qui permet d'identifier et de chiffrer les bénéfices économiques d'une réalisation paysagère, ses effets environnementaux et son impact sur le bien-vivre des habitants. En phase de test jusqu'à la fin 2019, il a déjà révélé des résultats concluants à Niort, Nantes, Les Mureaux ou encore Montrouge.

REPENSER LES MOBILITÉS AU SEIN DES TERRITOIRES

Repenser une entrée de ville, améliorer un axe routier, favoriser les déplacements doux, désenclaver un quartier...

À travers leur approche globale de la ville, les professionnels du paysage repensent les mobilités et les connexions au sein des agglomérations.

Désenclaver les quartiers

Sézanne, Marne [51], 4 996 habitants

Grâce à un aménagement paysager complet, des connexions ont été créées entre le bourg historique et les lotissements des nouveaux quartiers. Désormais, ils sont reliés par un chemin piétonnier, véritable promenade de découverte du territoire communal pour les riverains et promeneurs.



Fluidifier un axe routier en entrée de ville

Le Havre, Seine-Maritime (76), 172 366 habitants

Les problématiques de circulation et de qualité de l'entrée de ville ont été résolues par l'approche paysagère. Afin d'éviter les embouteillages sur l'axe routier, des carrefours à feux ont remplacé les échangeurs sur plusieurs niveaux. La connexion avec les quartiers environnants a été facilitée par l'ajout de contre-allées et d'une promenade dénivelée. Un important travail de plantations accompagne la requalification du boulevard urbain. Les zones végétalisées infiltrent ainsi les eaux de pluie de cette nouvelle entrée de ville.



BON À SAVOIR

- Depuis la rentrée 2019, on constate un usage en hausse des vélos dans l'Hexagone. Pour sécuriser leur circulation, des aménagements verts sont intégrés le long de certaines voies*.
- L'émergence de nouvelles mobilités comme le vélo, le covoiturage et bientôt les véhicules autonomes, nécessitant moins de places de stationnement, pourrait libérer du foncier en ville. Pourquoi ne pas dédier ces espaces au végétal ?

* Lettre Cité Verte n°14 sur les mobilités douces.

FAVORISER LA VILLE INCLUSIVE

La végétalisation des axes stratégiques de la ville sous la forme de jardins, de parcs ou encore de potagers offre autant de lieux d'échange et de détente aux habitants.

Offrir des lieux de bien-être en pleine ville

Quartier du Ramponneau, Fécamp, Seine-Maritime (76), 19 167 habitants



Ce quartier d'habitation a été rénové en portant une grande attention aux usages attendus par les riverains. Afin de redonner toute leur place aux piétons, les rues principales ont été recalibrées.

Un nouveau maillage routier facilite désormais les connexions. Cette trame favorise les liaisons douces entre résidence, place du marché, parc urbain, jardin potager pédagogique, aires de jeux, terrasses et espaces de détente.

Améliorer le cadre de vie d'un quartier

Quartier Saint-Cyprien, Poitiers, Vienne (86), 87 918 habitants

Ce quartier dit sensible, composé à 87 % de logements de bailleurs sociaux, a été transformé en profondeur par une approche paysagère des espaces publics. Une boucle verte relie les équipements et les cœurs d'îlot, pour améliorer le cadre de vie. Des espaces laissés libres d'appropriation permettent aux adultes et aux enfants de se retrouver pour partager des moments ensemble. Les circulations douces sécurisées ainsi que les espaces de jeu ont redynamisé des zones autrefois délaissées.



Favoriser le bien-être au travail

Éco-campus Orange, Châtillon, Hauts-de-Seine (92), 3 000 salariés

Cette zone d'activité dans la ville constitue un havre de nature, de fraîcheur et de biodiversité intégré au site dès sa conception. Collectivité, promoteur et paysagiste ont œuvré pour sa réalisation en conformité avec l'ambition paysagère et écologique de la ville, au bénéfice des nombreux salariés du campus.



BON À SAVOIR

La demande de jardins familiaux ou partagés est en véritable explosion depuis les années 1990. Ces parcelles de terre attribuées à des familles volontaires sont au nombre de 500 000 en France, redynamisant les quartiers et recréant du lien social entre les générations.

LES MÉTIERS AU CŒUR DE LA VILLE NATURE

Les aménagements paysagers génèrent des emplois non délocalisables. Ils correspondent à des métiers de conception, de production et de prestation de services unis autour du même objectif : valoriser le végétal en alliant qualité et innovation.



53 000
entreprises
du paysage
et du végétal
en France



170 000
salariés

Le paysagiste concepteur, le maître d'œuvre



- Depuis 2017, le titre de paysagiste concepteur est officiellement reconnu. Ce professionnel est sollicité par les donneurs d'ordre en amont des aménagements, en lien avec l'urbaniste et l'architecte, dont il se distingue notamment par sa connaissance du végétal et du vivant, puis pendant la réalisation aux côtés du maître d'ouvrage, en qualité de maître d'œuvre. Le paysagiste concepteur est le spécialiste des espaces « vides », tandis que l'architecte intervient sur les espaces « pleins », comme les bâtiments.
- **Il est le concepteur des projets et des études d'aménagement des espaces extérieurs dans leur ensemble**, du jardin jusqu'au territoire, dans le cadre des projets initiés par une grande diversité d'acteurs : collectivités, bailleurs, aménageurs, foncières, entreprises ou encore particuliers.

L'horticulteur et le pépiniériste, les producteurs



- Garants de la diversité végétale, horticulteurs et pépiniéristes cultivent la matière première nécessaire aux projets paysagers. **L'horticulteur produit ainsi des plantes et des fleurs, tandis que le pépiniériste cultive arbres, arbustes et plantes vivaces.**
- En France, de plus en plus de producteurs s'engagent dans les démarches de certification environnementale et sociale, avec le label « Plante Bleue », et de garantie de l'origine avec la marque « Fleurs de France ». **Ils sont garants d'une production adaptée aux territoires et à l'évolution du climat.**

L'entrepreneur du paysage, le metteur en scène



- Son rôle est de concrétiser les projets des concepteurs, en mettant à profit sa technicité et son excellente connaissance du végétal et des dernières technologies.
- **Les entrepreneurs du paysage sont des spécialistes de l'aménagement extérieur et de l'entretien des surfaces végétalisées**, des experts en reconstitution d'écosystèmes, en réalisation d'aires de jeux et de sols sportifs d'extérieur, en taille et soin aux arbres, ainsi qu'en reboisement. Engagés dans des démarches RSE ou agréés par la qualification officielle QualiPaysage, ils sont à l'écoute de leurs maîtres d'ouvrages publics ou privés et travaillent souvent en contact direct avec la population.

IL EST TEMPS DE REPENSER LA VILLE !

**Pour imaginer et créer des milieux urbains plus résilients
et plus vivables, faites appel aux professionnels du paysage et du végétal.**

Car, aujourd'hui plus que jamais, le végétal est essentiel à la ville !

Pour passer des idées vertes aux engagements concrets afin
d'améliorer le cadre de vie et de réussir la transition écologique de la ville,
laissez votre empreinte verte !

Pour cela, des leviers existent déjà :

- **Les PLU(i)**, par lesquels vous traduirez l'objectif d'un territoire plus vert et plus durable en stratégie d'aménagement pour l'avenir (limitation de l'artificialisation des sols, réservation de surfaces minimales pour les espaces verts dans tout nouveau projet, accès à un espace vert à 300 mètres pour tout habitant...).
- > Les PLU(i) sont en cours d'élaboration. C'est donc le moment d'y inscrire une volonté claire de transition écologique et des engagements verts pour répondre aux demandes sociétales.
- **Les appels d'offres** dans le cadre réglementaire vous donnent la possibilité d'exiger la meilleure qualité environnementale, technique et sociale pour vos aménagements.
- > Exigez la présence d'un paysagiste concepteur dans l'équipe de maîtrise d'œuvre ou dans la rédaction des PLU(i), de prestataires pour les travaux et l'entretien des espaces verts à la fois qualifiés et engagés en RSE, ainsi que de végétaux produits dans le respect des normes environnementales, certifiés par un label.
- **Les politiques nationales**, comme le programme gouvernemental Action Cœur de ville du ministère de la Cohésion des territoires, pour engager une politique « nature », gage de revitalisation.

**Pour découvrir d'autres exemples et accéder à des informations sur les aménagements
exemplaires et les bonnes pratiques, rendez-vous sur le site
www.citeverte.com**

CitéVerte* est une démarche citoyenne européenne qui vise à faire prendre conscience de la valeur réelle du végétal, de l'aménagement du paysage et de la nature. Cité Verte est portée en France par l'interprofession VAL'HOR.



VAL'HOR est l'Interprofession française de l'horticulture,
de la fleuristerie et du paysage.

Elle regroupe les organisations professionnelles représentatives des secteurs
de la production, de la distribution et du commerce horticoles,
ainsi que du paysage et du jardin :

Paysage :



Production :



Commercialisation :



« Ville nature, un défi à portée de main » est une publication de VAL'HOR.

Rédaction : Confluence, VAL'HOR - Conception, réalisation : Confluence - Novembre 2019 - Impression : Shareprint - Ce document est édité sur un papier certifié FSC (gestion durable des forêts) et imprimé avec des encres végétales - Éditeur : VAL'HOR, 44 rue d'Alésia, 75682 Paris Cedex 14 - Tél. : 01 53 91 09 09 - Fax : 01 53 91 09 08 - valhor@valhor.fr - www.valhor.fr

Crédits photo : Marion Bouillet, page 13 ; Anissa Duport-Levanti, page 9 ; Empreinte - Bureau de paysages / Charles Delcourt, pages 14-15 ; Patrick Smith, page 18 ; VAL'HOR, pages 7, 9, 10-11, 15, 17 ; VAL'HOR / Les Victoires du paysage, pages 7, 19 ; VAL'HOR / Les Victoires du paysage / Arc en terre, page 8 ; VAL'HOR / Les Victoires du paysage ; Atelier J. Osty, pages 7, 12 ; © VAL'HOR / Les Victoires du paysage / Oriane Forir, page 16 ; VAL'HOR / Les Victoires du paysage / F. Mercier Paysagiste, page 19.



Val'hor

Les professionnels du végétal

www.valhor.fr
#LeVegetalEstEssentiel